

# L'es Sadirac Sentiel

MAGAZINE MUNICIPAL

*Un moment  
de magie*



**Le marché de la Halle spécial Fêtes P.28**



P.10-11

Audit  
financier

P.6

Le projet  
d'accessibilité universelle

P.16-17

Portraits de  
commerçants

## Actualités du personnel municipal

De nouvelles arrivées dans l'équipe



**Clément MARENDA**  
Directeur périscolaire

Animateur sportif et d'accueil de loisirs, puis directeur adjoint accueil de loisirs à Blaye de 2004 à 2010, Monsieur MARENDA rejoint la ville de Pau pour prendre la direction d'un des postes du périscolaire, jusqu'à souhaiter rejoindre la Mairie de Sadirac.

Sportif et consciencieux, il aura à cœur d'apporter à l'école de Lorient son enthousiasme et sa détermination.



**Cyril AMIOT**  
Policier municipal

Au cours de ses 20 années d'expériences, dont 5 passées dans la Gendarmerie mobile, Cyril AMIOT a intégré en 2007 une brigade territoriale de la Gendarmerie départementale à Créon. Aujourd'hui, après une demande de mutation, il intègre le service de la police municipale, aux côtés de Sylvain BOSCH. Travailler en proximité avec la population, être à l'écoute et disponible, intervenir dans des actions de prévention et de protection, telles sont les motivations de notre nouveau policier municipal.

## La vie démocratique doit continuer d'exister après les élections durant ce mandat.



Cela fait plus de 7 mois que nous sommes en place, dans un contexte d'urgence sanitaire grave, difficile pour l'ensemble de la population et impactant notre vie de tous les jours. Au niveau communal, cela nécessite de nous adapter en permanence pour suivre les recommandations données par Madame la Préfète.

Bien sûr, cette pandémie aura des répercussions financières (achat de masque, remplacement du personnel, etc.), alors que nous sommes confrontés à des dysfonctionnements y compris financiers, qui impacteront l'équilibre budgétaire de la commune, comme exposé dans l'audit que vous retrouverez dans ce journal. Nous les assumerons car la santé est la priorité, surtout celle des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

Dans les mois qui viennent, de nombreuses familles vont devoir faire face, malheureusement, à des situations économiques compliquées. Je voudrais leur dire que nous serons à leurs côtés, la solidarité sera présente avec tous nos bénévoles et en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux de la Communauté des Communes du Créonnais.

Durant le confinement, nous nous sommes mobilisés aux côtés des commerces de proximité en mettant à disposition gratuitement les services d'une plateforme de e-commerce. Vos élus, à votre écoute, ont travaillé sur le maintien et la redynamisation du marché de la Halle pour vous apporter une offre plus complète et diversifiée. L'animation réalisée lors de l'édition spéciale "Fêtes" du 11 décembre, où nous avons partagé ensemble un moment de magie et de joie, fût une belle concrétisation de ces efforts.

Mme Sandrine BARROIS, directrice générale des services, arrivée au sein de la collectivité début septembre, a reçu en priorité comme mission d'écouter, ce qui faisait tant défaut à l'ensemble des agents administratifs de la mairie, pour ensuite apporter des solutions adaptées en prenant le temps et le recul nécessaires. Vous pouvez compter sur nous pour faire en sorte que l'ensemble des services correspondent à vos attentes.

Par ailleurs, l'ancienne municipalité avait souscrit une assurance statutaire à minima, ce qui impacte encore directement le budget communal. Nous avons remédié à la situation en souscrivant une nouvelle couverture d'assurance qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Nous nous efforçons depuis notre arrivée de régler les problèmes laissés. Nous regrettons les attaques répétitives et mensongères de la liste minoritaire, alors qu'ils se réclament d'une démarche constructive. La prochaine étape qui s'annonce concerne la dénonciation d'une convention passée avec l'établissement public foncier conclue le 06 décembre 2018 que le groupe Saint-Gobain n'a jamais approuvée. La proposition financière qui leur a été faite par l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, était en dessous du prix estimé, de ce fait Saint-Gobain ne l'a pas retenue.

La nouvelle équipe, en commission, travaille sur trois grands projets qui débiteront premier semestre 2021 :

- L'école du Bourg : après la mise en place d'un comité de pilotage, une étude sera lancée avec l'appui de Gironde Ressources et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Les résultats de celle-ci vous seront restitués et nous amènerons à réfléchir et à nous positionner sur notre école de demain.
- Notre cimetière actuel n'offrant plus suffisamment d'espaces disponibles, une étude sera lancée sur l'implantation d'un nouveau cimetière paysager sur Lorient.
- La restitution de l'étude globale de sécurisation des voies communales comprenant le développement des cheminements doux, et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, nous permettra d'élaborer un phasage des travaux dans un ordre prioritaire sur la durée de notre mandat. En effet, la voirie est dans un état de délabrement par endroit très avancé compte tenu des très faibles investissements réalisés les années précédentes. Un maître d'œuvre a été choisi. C'est à l'avenir, un poste qui imputera lourdement nos finances locales (300 000 € en 2021).

Notre équipe est à votre écoute. C'est pourquoi, nous vous avons d'ores et déjà sollicités sur 2 thématiques essentielles via deux questionnaires concernant les services jeunesse et le marché de la Halle. Ces premières étapes nous ont permis de recueillir l'avis de chaque Sadiracais et Sadiracaise, fondamental pour nous dans la construction des projets communaux. La vie démocratique doit continuer d'exister après les élections durant ce mandat.

Vous avez été nombreuses et nombreux à déposer vos candidatures pour participer à l'Assemblée Communale Représentative et je tiens à vous en remercier. Dès que les conditions sanitaires seront assouplies et que nous pourrons à nouveau nous réunir, celle-ci sera mise en place.

Conscient des difficultés que rencontrent nos associations locales, nous avons révisé le formulaire de demande de subvention et la charte des associations, pour supprimer l'intervention illégale des élus au sein des bureaux et y intégrer les valeurs portées par notre équipe. Nous espérons vivement que la vie associative, indispensable à notre commune, puisse à nouveau reprendre pour le bonheur des uns et des autres.

Nous devons toutes et tous rester prudents et continuer à utiliser les gestes barrières, car si les efforts collectifs consentis montrent que ce virus régresse, nous n'en sommes pas sortis définitivement. Mais viendra le jour où nous sortirons de cette pandémie.

Je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous de la force, du courage, de la solidarité et vous assurer de mon entière disponibilité ainsi que de celle de mon équipe en cette nouvelle année pleine d'espoir.

Très sincère amitié, votre Maire, Patrick GOMEZ.

## SOMMAIRE

- 2 Vos interlocuteurs en Mairie**  
Les équipes des services scolaire, périscolaire et de l'entretien
- 4 Solidarité - Vous accompagner**  
La commission Action Sociale, Séniors, Intergénérationnel, Handicap  
Le projet d'accessibilité universelle  
Le portage de repas à domicile
- 8 Mieux connaître**  
Présentation de Benjamin AUDUREAU et des conseillers communautaires
- 10 Budget Finances**  
Audit financier
- 12 Les écoles**  
Des travaux et entretiens urgents dans les écoles
- 14 Notre jeunesse**  
Quand nos jeunes deviennent des super-héros
- 16 Vie économique**  
Portraits de commerçants
- 18 Vie économique**  
L'histoire de votre Marché de la Halle
- 20 Travaux et cadre de vie**  
Travaux et entretiens de la voie publique  
Diagnostic du système d'assainissement
- 22 Environnement/Ecologie**  
« Zéro Mégot »
- 23 Témoignages - Ils vous racontent**  
Rencontre avec Valérie Guipouy de l'USS danse
- 24 Culture**  
Visites virtuelles 360°
- 26 Animation**  
Marché de la Halle spécial Fêtes
- 27 Communication**  
Instagram et YouTube #c'est fait
- 28 Expression n'appartenant pas à la majorité municipale**
- 29 Démarches et infos**

Les manifestations et informations annoncées dans le magazine sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Suivez l'actualité de la commune : [www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)

# Les équipes des services scolaire, périscolaire et de l'entretien



Les agents municipaux assurent des rôles essentiels pour le bon fonctionnement des services publics de la commune. La municipalité souhaite vous présenter lors des éditions de ce journal, les différentes équipes qui constituent les services communaux.

Les services scolaires, périscolaires et de l'entretien qui travaillent à Lorient et au Bourg, ont été fortement mobilisés dans cette période compliquée de crise sanitaire. Nous les remercions pour leur engagement sans faille à travailler pour le bien-être et la santé de nos enfants et des administrés.



## Service périscolaire Ecole du Bourg



**Anne-Pierre BORDET**  
Directrice périscolaire, coordinatrice des TAP



**Julie CASTILLEJO**  
Agent polyvalent fonction animatrice



**Carine DAMAY-TURIN**  
ATSEM



**Marie-Claire DELORME**  
ATSEM



**Christelle CAILLAUD,**  
Agent polyvalent fonction ATSEM



**Aurore VIOLIN**  
Agent polyvalent fonction ATSEM



**Valérie CORBAL**  
Agent polyvalent fonction ATSEM



**Catherine PINAUD,**  
Affaires scolaires, restauration et transports scolaires

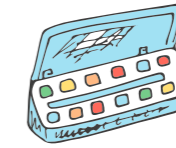


## Service scolaire

## Service périscolaire Ecole de Lorient



**Clément MARENDA**  
Directeur périscolaire



**Sandrine POREE**  
ATSEM



**Karine LANGLET**  
ATSEM



**Samantha BERNADAS**  
Agent polyvalent fonction animatrice

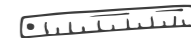


**Elsa VIDEAU**  
Agent polyvalent fonction ATSEM

## Service entretien



**Corinne LANUSCOU**  
Coordinatrice service entretien des locaux



**Miléna CAMOU**  
Entretien des locaux communaux, écoles, restauration scolaire



**Maria BLANDIN**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Laetitia DIAZ**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Noura HANNOUNI**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Charlotte DANAY**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



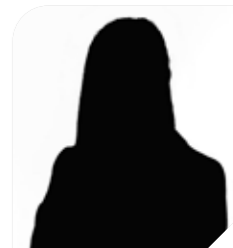
**Marine GANIPEAU**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Sonia KAHALERAS**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Delphine DELPRAT**  
Entretien des locaux communaux et écoles, accueil périscolaire



**Marie-Laure HOSTEIN\***  
Entretien des locaux communaux, écoles, portage des repas à domicile, accompagnement bus



\* Agent n'ayant pas souhaité donner son droit à l'image



# La commission Action Sociale, Séniors, Intergénérationnel, Handicap

## LES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMISSION

### Le CCAS

Pour ce nouveau mandat, un des principaux enjeux porté par la commission consiste à dynamiser le CCAS, le faire mieux connaître, le renforcer par de nouvelles actions. Ce programme sera mis en œuvre par une action continue, collective, efficace, soutenue et bienveillante.

- ↳ **Pendant et après cette crise sanitaire due à la COVID19**, le CCAS continuera et renforcera son rôle d'accompagnement auprès des personnes les plus fragiles.
- ↳ **La création d'une maison de la solidarité et de lutte contre l'isolement** : espace de rencontres de tout âge, possibilité pour les + de 75 ans de prendre des repas élaborés par nos cuisines, dans un espace adapté et convivial.
- ↳ **Faciliter les déplacements des personnes** : par navettes Bourg/Lorient, et une navette spéciale pour venir au marché le vendredi soir sur inscription.
- ↳ **Proposer les services d'un médiateur social numérique.**
- ↳ **Aider à l'accès au logement et au maintien à domicile.**
- ↳ **Développer des structures adaptées** : RPA, établissement destiné à l'accueil des personnes dépendantes.
- ↳ **Favoriser l'intégration des personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap et/ou d'incapacité temporaire ou permanente.**

### NOS AINÉS

L'attention doit être portée sur tous les séniors de + de 60 ans qui représentent 1/4 de la population dans notre commune. La municipalité sera fédératrice pour **faciliter la synergie de toutes les initiatives en faveur des séniors** : créations d'ateliers bien vieillir avec l'association ASEPT, renforcer nos liens avec l'association de l'Age d'Or, ateliers intergénérationnels etc.

### INTERGENERATIONNEL

La commission travaille également sur la mise en place d'ateliers intergénérationnels au sein de notre commune. Si vous avez des talents que vous voulez faire partager à nos enfants, n'hésitez pas à nous en informer.



Les colis de Noël



Cette année les colis de Noël ont été enrichis par des photophores et cartes de vœux réalisés par des enfants du périscolaire. Ils ont été distribués à partir du 18 décembre aux personnes de + de 75 ans, à domicile par les élus.

### Membres de la commission :

**Estelle METIVIER**,  
Adjointe déléguée à  
l'Action sociale, séniors,  
intergénérationnel, Handicap

**Gilles BARBE**,  
Conseiller municipal

**Barbara DELESALLE**,  
conseillère municipale

**Anne-Aurélié FUSTER**,  
conseillère déléguée à  
l'accessibilité universelle

**Françoise GOASGUEN**,  
conseillère déléguée  
aux affaires scolaires

**Brigitte JASLIER**,  
conseillère municipale

**Nicolas REY**,  
Conseiller municipal

**Agnès SALAÛN**  
conseillère municipale

Vous pouvez contacter Estelle METIVIER, adjointe à l'Action sociale, séniors, intergénérationnel, handicap :

[e.metivier@sadirac.fr](mailto:e.metivier@sadirac.fr)  
06 25 04 11 82

### ASSOCIATION ACTION SOLIDAIRE SADIRACAISE

Dans le prochain *Sadirac L'essentiel*, découvrez le nouveau bureau, le local et les activités prévues pour 2021 de l'association.



### Monsieur LASCOURREGES NOTRE CENTENAIRE

Dimanche 27 septembre 2020 M. Georges Lascourrèges a fêté ses 100 ans à son domicile, en présence de ses enfants et petits-enfants. Monsieur le Maire Patrick Gomez, accompagné de M<sup>me</sup> Marie-Laure Hostein, agent de la mairie assurant le portage de repas à domicile, sont venus offrir des cadeaux d'anniversaire à ce vaillant centenaire arrivé sur la commune en 1956. Merci aux différents acteurs qui permettent à M. Lascourrèges de rester à domicile : famille, infirmières à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignantes et personnel de la mairie pour le portage des repas.



Anne-Aurélié FUSTER, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité universelle

## Estelle METIVIER et Anne-Aurélié FUSTER, deux élues de terrain !

Estelle METIVIER 2<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à l'Action sociale, séniors, intergénérationnel, Handicap

« Favoriser l'intégration des personnes porteuses de handicaps a fait écho à mes valeurs. »

« Je m'appelle Anne Aurélié FUSTER. J'ai 39 ans (presque 40...). Je me suis installée avec mon mari et mes enfants à Sadirac il y a bientôt 4 ans. Première expérience en politique, j'ai accepté de suivre Patrick GOMEZ avec plaisir lorsqu'il m'a présenté, il y a 2 ans, les grandes lignes de son projet politique... Et pour cause ! Favoriser l'intégration des personnes porteuses de handicaps a fait écho à mes valeurs. Depuis l'adolescence, je travaille auprès de personnes dites « différentes » : d'abord en bénévolat, puis en centres aérés et colonies de vacances et, depuis plus de 15 ans, **je suis ergothérapeute**. Après 1 an de travail avec l'équipe "J'aime Sadirac", avant même les élections municipales, et depuis ma prise de poste au conseil municipal en mai 2020, **je travaille sur un projet d'accessibilité universelle**. (Voir page 6)»

« Être élue à un niveau municipal, c'est un enrichissement quotidien fait de rencontres, de réflexion pour apporter des aides, créer du lien. »

« **Infirmière diplômée d'Etat** depuis 1998, j'ai travaillé dans différents établissements en Bourgogne puis en Touraine avant de travailler actuellement au centre de rééducation fonctionnelle pour personnes cérébrolésées à Cénac depuis 2009. Chaque jour, il y a une **relation à l'humain très forte**, on est confronté à des situations très particulières mais très enrichissantes. Je retrouve cela dans mon poste d'adjointe : être élue à un niveau municipal, c'est un enrichissement quotidien fait de rencontres, de réflexion pour apporter des aides, créer du lien, essayer d'améliorer la vie de gens tout simplement. Il n'y a pas de routine, il y a des histoires de vie touchantes et un travail d'équipe. Ce qui m'anime, c'est faire prendre conscience que la commune, c'est chacun d'entre nous qui par la multiplication de petites actions, de petites révolutions, qui ne font pas forcément du bruit, entraînent de grands changements. »

# Le projet d'accessibilité universelle



## L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE C'EST QUOI ?

On appelle « accessibilité universelle » l'accès de tous à tout bâtiment ou aménagement : avec la plus grande autonomie possible, toute personne doit pouvoir circuler, accéder aux locaux et équipements, utiliser les équipements, se repérer, communiquer et bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu.



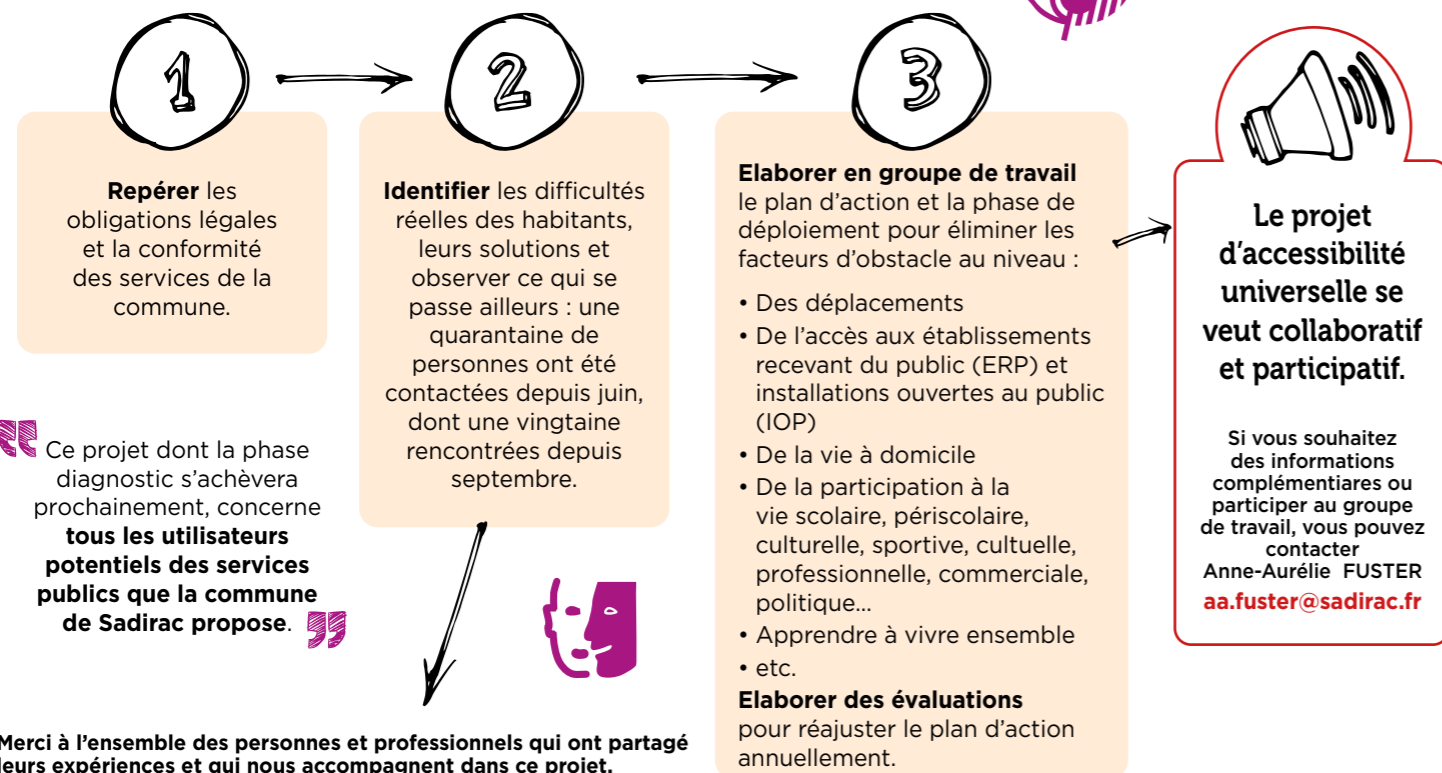
## QUI EST CONCERNÉ ?

Cette notion ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap au sens strict du terme (handicap moteur, sensoriel, cognitif, psychique) ; elle intéresse toute personne qui, à un moment ou à un autre, éprouve une gêne du fait :

- D'une **incapacité permanente** (vieillesse, douleurs chroniques...).
  - D'une **incapacité temporaire** (grossesse, accident...).
  - D'une **incapacité circonstancielle** (accompagnement d'enfants en bas âges, poussette, chariot de courses...).
- Nous sommes donc tous susceptibles de rencontrer des limitations, légères ou sévères, dans la réalisation d'activités.**



## COMMENT LE PROJET D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SE MET EN ŒUVRE SUR LA COMMUNE ?



Ce projet dont la phase diagnostic s'achèvera prochainement, concerne tous les utilisateurs potentiels des services publics que la commune de Sadirac propose.

Merci à l'ensemble des personnes et professionnels qui ont partagé leurs expériences et qui nous accompagnent dans ce projet.

- APF - Charlotte DI MAGGIO, Cheffe de projet Ressources, Mécénat et Partenariats
- Afsatou NDIAYE, Chargée de développement des actions associatives, Accès aux droits, Emploi et Accessibilité
- MAIRIE DE BORDEAUX - Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire en charge du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations et Patricia WOJTASIK PUISAIS, Assistante de Olivier ESCOTS
- CRISALIDH université BORDEAUX MONTAIGNE - Luc PABOEUF, Responsable opérationnel
- D'UNE RIVE A L'AUTRE - Virginie GRATIOT, Présidente
- LADAPT GIRONDE - Jean-Luc CAMILIERI, Délégué Départemental Référent Nouvelle Aquitaine, Catherine LATRILLE, Marie MANENQ, Sadiracaises
- MAIRIE DE LIBOURNE - Esther SCHREIBER, conseillère municipale déléguée aux handicaps et aux accessibilités, Brigitte MASDOUMIER, Mission handicaps CCAS
- LES MOTS DE JOSSY - Jocelyne GARCIA, Présidente



# LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Découvrez le service de portage de repas à domicile proposé par le CCAS. A ce jour, 25 foyers dans la commune sont bénéficiaires de ce service pour lequel plusieurs agents sont mobilisés chaque jour, de l'inscription à la livraison : Sofian NAZAR qui travaille au sein du CCAS pour la gestion des inscriptions, Fabrice LAHAIRAUD et son équipe Oriane FRUCHARD et David GIAI-GIANETTO à la restauration, et Marie-Laure HOSTEIN qui assure les livraisons quotidiennes.

**En cuisine notre super chef prépare chaque jour dès 7h les repas cuisinés avec des produits frais.**

**C'EST QUI QUI VA SE RÉGALER ?!**

**Chaque produit est soigneusement préparé par Oriane et David pour la confection des plateaux repas.**

**10h30. Le devoir m'appelle!**

**MIAM! MIAM!**

**Les gourmets se mettent à table !**

**Une fois les plateaux repas confectionnés Marie-Laure (la «driveuse») se met en route dès 10h30 pour livrer les habitants.**

**Chaque repas complet et composé d'un potage, d'une entrée, d'une viande ou poisson avec accompagnement, d'un dessert et d'un morceau de pain**

Ces dessins ont été réalisés par Marie-Laure GAIOLA, agent en charge de l'accueil à la Mairie. Un grand merci pour son talent et sa créativité !





# Le conseil communautaire Présentation de Benjamin AUDUREAU et des conseillers communautaires



Vice-Président chargé de la Petite Enfance et de l'Enfance au sein de la Communauté de Communes du Créonnais, Benjamin AUDUREAU coordonne les dispositifs à partir desquels émanent les différents projets mis en œuvre sur l'ensemble du territoire du créonnais. Ancien président de la Ribambule, fonction qu'il a assurée durant 3 ans, Benjamin Audureau a acquis une expérience dans la gestion associative dédiée à la petite enfance. Ancrée sur le territoire, son action de Vice-Président consiste à accompagner et soutenir les structures associatives, à garantir dans un mode de gouvernance collégiale, une démarche de co-construction avec les Maires et les élus locaux en veillant à l'articulation entre les projets menés au niveau local et intercommunal.

**Pompier professionnel et père de 3 jeunes enfants, la conciliation entre l'exercice de mon mandat local, mon activité professionnelle et ma vie personnelle demande de la disponibilité et un temps d'investissement non négligeable. Mon mandat d'élu local représente un engagement au quotidien pour accompagner les associations et acteurs qui œuvrent pour la petite enfance et l'enfance, créer les liens indispensables afin de coordonner nos actions sur l'ensemble des communes du territoire de la CCC.**

### Le saviez-vous ?

Les Vice-Présidents, élus parmi les conseillers communautaires au sein du conseil communautaire, accompagnent le Président qui délègue à chacun d'entre eux des domaines d'intervention spécifiques dans l'exercice des compétences de la communauté de communes. Siégeant au sein du bureau communautaire, les Vice-Présidents se réunissent autour du Président afin d'examiner les projets de délibération qui seront soumis au conseil communautaire et de réfléchir aux orientations stratégiques proposées à l'assemblée délibérante.

## Vos conseillers communautaires élus de Sadirac



Patrick GOMEZ



Patrick LEBARS



Estelle METIVIER



Maryse CHIRON-CHARRIER



Clara MOURGUES



Daniel COZ



Barbara DELESALLE

Plus d'information sur la CCC : [www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)

# Benjamin Audureau présente LES ORIENTATIONS POUR LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE SUR LA CCC

Une politique petite enfance et enfance cohérente et ambitieuse se révèle particulièrement importante sur le territoire de la communauté de communes dont la population ne compte pas loin de 50% de familles avec enfants. L'accroissement de la population a été constant ces dernières années et les naissances oscillent autour de 200 chaque année. Ces nouvelles familles, comme celles présentes sur le territoire depuis longtemps, souhaitent des accueils de qualité pour pouvoir confier leurs enfants en toute confiance. Elles souhaitent aussi ne pas avoir à craindre de ne pas obtenir de places en centre de loisirs ou pour faire garder leurs 0-3 ans afin de pouvoir exercer leur activité professionnelle sereinement.

**En tant que Vice-Président en charge de la petite enfance et de l'enfance, je souhaite défendre plusieurs principes tout au long de mon mandat en développant différents projets.**

**Veiller à l'accessibilité à un mode de garde pour tous les parents** (suivi du travail mené par Loisirs Jeunes en Créonnais et par la Ribambule).



**Renouveler le défi « 10 jours pour voir autrement »** en proposant à tous les enfants des crèches, des écoles et pour la première fois du collège, de relever le défi de se passer d'écrans de loisirs pendant 10 jours.



**Construire une politique cohérente et adaptée aux familles en s'appuyant sur un Projet Social de Territoire** pour identifier les enjeux du territoire et réfléchir aux solutions de manière concertée.

**Offrir des services de qualité aux familles tout en continuant de valoriser l'engagement associatif** en communiquant sur le cadre de ce mandatement utilisé pour mettre en œuvre les compétences petite enfance et enfance de la communauté de communes. En effet, certaines associations comme La Ribambule, Loisirs Jeunes en Créonnais, Kaleidoscope, La Cabane à Projets, Musique en Créonnais sont des Services Sociaux d'Intérêt Economique Général, c'est à dire qu'elles mettent en œuvre un service public à la place de la CCC qui leur verse à ce titre une compensation financière.

**Accompagner et encourager l'association Kaleidoscope** dans la réflexion sur la création d'un lieu d'Accueil Enfants-Parents permettant aux parents d'échanger, de se confier et d'avoir un moment de répit.



**Renouveler pour l'année 2022 le Projet Educatif de Territoire** représentant la feuille de route des objectifs éducatifs des accueils 0-17 ans et développer les moyens et outils de communication sur l'offre d'accueil petite enfance et enfance.



**Quel projet phare sera mené pendant ce mandat ?**

Organiser un apprentissage de la natation permettant à tous les enfants de savoir nager à sept ans.

# Audit financier

## Présentation des conclusions

Cet été nous avons sollicité GIRONDE RESSOURCES (structure du conseil départemental) afin d'effectuer une analyse financière gratuite de la commune de Sadirac. Celle-ci nous a été restituée récemment. En voici la conclusion :

Compte tenu du programme d'investissement important et des nombreux emprunts souscrits sur 2014/2019, la commune de Sadirac semble disposer de peu de marges de manœuvre.

- ⇒ L'effort fiscal élevé déjà constaté va limiter le levier fiscal.
- ⇒ Une vigilance est à observer quant à la progression des dépenses de fonctionnement et notamment des charges de personnel.
- ⇒ Le poids de la dette implique d'abord de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir l'annuité.

### DEUX POINTS DE VIGILANCE EXTERNES SONT ÉGALEMENT À RAPPELER

- ⇒ L'impact de la réforme de la taxe d'habitation dont une évolution est prévue 3 ans après sa mise en œuvre (exonération totale sur les résidences principales).
- ⇒ Les conséquences de la crise sanitaire de 2020, induisant une hausse des dépenses et une baisse des recettes sur cet exercice mais également la diminution probable de certains postes de produits en 2021/2022 (la taxe additionnelle aux droits de mutation versée en 2021, et le fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales sur 2021/2022)

### EFFORT FISCAL

Seul l'évolution des bases d'imposition (décision de l'état) permet une progression des recettes fiscales. **En effet compte tenu du niveau élevé des taux pratiqués, il est inenvisageable de les augmenter.**



Les 3 taxes « ménages » de la fiscalité locale des communes sont composées de : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Comparatif 2019/hab.	Commune	Com. strate Gir	Com. EPCI
Produit Fiscal 3T	408	476	349
Potentiel Fiscal 3 T	404	542	370
<b>Pression Fiscale 3 T</b>	<b>1,01</b>	<b>0,88</b>	<b>0,94</b>
Taux d'imposition TH	20,05%	15,26%	18,61%
Produit Fiscal TH	245	219	198
Potentiel Fiscal TH	231	275	201
Pression Fiscale TH	1,06	0,80	0,99
Taux d'imposition FNB	48,45%	49,96%	49,71%
Produit Fiscal FNB	7	19	15
Potentiel Fiscal FNB	7	19	15
Pression Fiscale FNB	1,00	1,00	1,00
Taux d'imposition FB	20,81%	20,50%	19,27%
Produit Fiscal FB	156	238	136
Potentiel Fiscal FB	166	248	154
Pression Fiscale FB	0,94	0,96	0,88
Taux d'imposition CFE	0,00%	0,00%	0,00%
Produit Fiscal CFE	0	0	0
Potentiel Fiscal CFE	0	0	0
Pression Fiscale CFE	0,00	0,00	0,00

La pression fiscale peut être mesurée à partir du ratio de **pression fiscale 3 taxes** : produit des impôts 3 taxes / produit des impôts 3 taxes calculé en appliquant les taux moyens nationaux aux bases brutes de la collectivité. Plus il tend vers 0 plus la pression fiscale est faible.

### CHARGES DE PERSONNEL

Difficile à contenir eu égard :

- ⇒ A la crise sanitaire qui a nécessité l'emploi de personnels supplémentaires afin de palier aux absences pour respecter les **consignes préconisées pour la gestion de la pandémie** au sein des écoles.
- ⇒ A la volonté de la nouvelle équipe municipale de **remplacer les personnels ayant quitté la structure et non remplacés** (poste d'accueil, transformation d'un poste DGA en ressources humaines qualité hygiène et sécurité etc..) ainsi que d'étoffer le personnel à savoir un policier municipal et une assistante administrative.

L'objectif étant de maîtriser au maximum les charges de personnel/charges de fonctionnement en restant dans la moyenne des communes de la strate (ville de même importance).

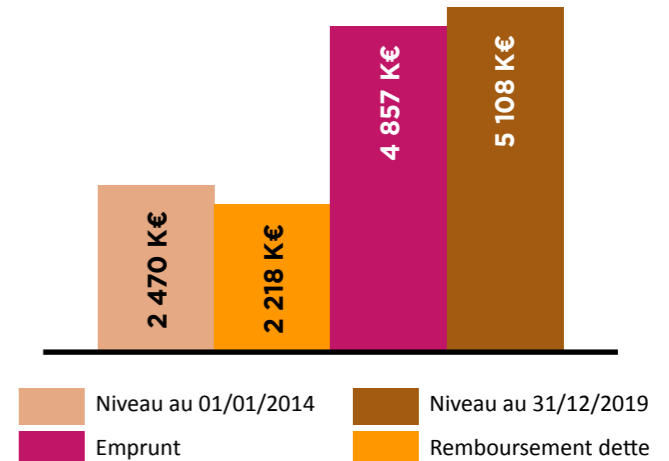
- ⇒ De même, la municipalité a dû supporter la grande majorité des salaires des personnels en arrêt maladie ce qui a représenté sur l'année 2019 : 2090 jours soit 5,72 postes à temps plein soit environ 171 600 euros. Tout en sachant que dans certains cas, il a fallu faire appel à des remplacements... (double peine).

Ceci aurait pu être évité si l'ancienne équipe municipale n'avait pas, par soucis d'économie, négocié à minima (accident de travail et décès) les dispositions du contrat d'assurance. Pour information, à ce jour 1 339 euros ont été perçus via cette assurance depuis le début de l'année 2020...

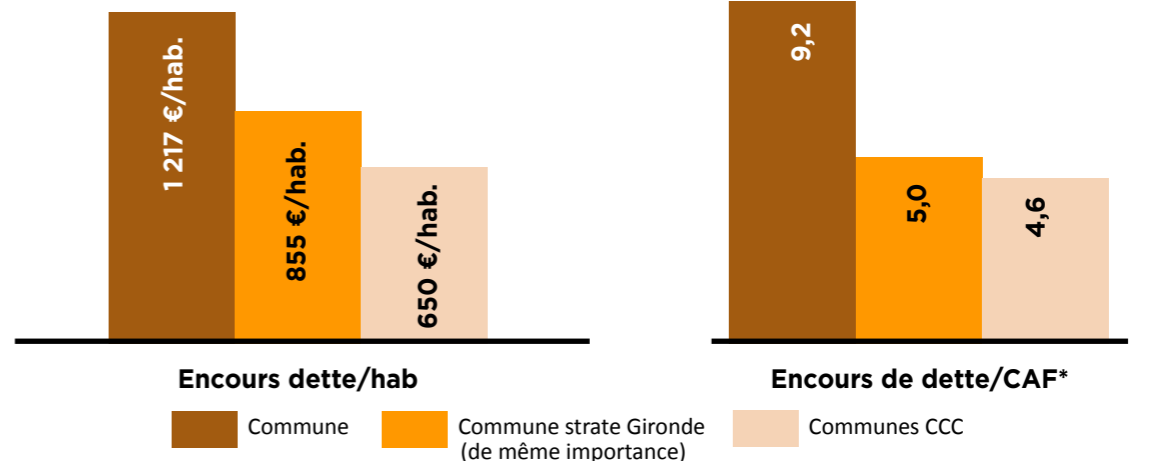
### L'ENDETTEMENT

Il s'élève à fin 2019 à 5,1 millions d'euros soit 1 217€ par Sadiracais contre 855€ pour les communes girondines de même grandeur. Ceci nécessite de mobiliser 360K€ par an pour le remboursement de la dette en capital et intérêts.

Variation de l'encours de dette sur la période 2014-2019



Encours de la dette au 31/12/2019



\*CAF : capacité d'autofinancement : recettes - (dépenses+intérêts de la dette)



## Des entretiens et travaux urgents à engager dans les écoles

Dresser un constat des urgences d'entretien et travaux à engager dans les écoles de Sadirac... et parer au plus pressé. C'était mon premier objectif. Rien d'extraordinaire, ni de grandiose, uniquement de l'entretien. Un entretien normal, indispensable, pour répondre aux besoins d'un quotidien qui simplifie la vie à tous, un entretien pour répondre aux exigences de sécurité... Un entretien qui doit être fait et bien fait.

Ces six premiers mois, beaucoup de temps sur « le terrain », auprès des enseignants et des personnels scolaires et des rencontres pour appréhender les difficultés, les contraintes de chacun, réagir au mieux et au plus vite.

Ce n'est pas parfait certes mais il nous a fallu et nous faut encore absorber des négligences et répondre aux demandes dans un contexte pour le moins exigeant.

Tout ne peut pas être fait et ne sera pas fait immédiatement, un minimum de programmation et d'organisation sont indispensables si l'on veut des résultats de qualité à des coûts maîtrisés. En accord avec la CCC et la LJC, l'école du bourg, durant les mois de juillet 2021 et 2022, ne sera pas occupée par les enfants afin d'assurer les travaux. Les enfants seront accueillis par la LJC sur d'autres sites.

Claude CAMOU - 1<sup>er</sup> adjoint aux Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse



Projet de végétalisation du bungalow par les enfants.

PROJET DE Végétalisation

## Et pour l'avenir proche ...

### THÉODORE MONOD (LORIENT)

- ✓ Des espaces pour des plantations par les enfants, de fleurs le long de notre bungalow et d'un potager en pignon.
- ✓ Un projet d'aménagement du terrain le long des classes, coté route départementale pour créer une réelle 2<sup>ème</sup> cour de récréation.
- ✓ Des équipements de chauffage des classes plus performants et moins énergivores.
- ✓ Quelques accès revus, quelques places de parking en plus.

### MARIE CURIE (BOURG)

- ✓ Aménagement de nouveaux points d'eau dans la cour.
- ✓ Remplacement de la table de ping pong en béton.

#### ...et une multitude de petits travaux

- ✓ Contrôle des ouvertures de toutes les classes (fonctionnalité des fenêtres et volets).
- ✓ La réalisation prochaine d'un système d'alerte performant et communicant répondant aux exigences réglementaires et à la sécurité de tous.
- ✓ Pour 2021, une rénovation de classes en attendant le projet « Nouvelle école du Bourg » urgence et nombre à définir (plan sur 2 ans).
- ✓ Sécurisation d'espaces sur le parking et création d'un point de rassemblement.
- ✓ Cheminement piéton sécurisé aux abords du parking.

### PIERRE PERRET (MATERNELLE BOURG)

- ✓ Création de toilettes à proximité d'une classe grande section, amélioration des espaces et aménagements de cette pièce.
- ✓ Création d'un préau pergola de 40 m<sup>2</sup> coté charmille et reprise des sols autour des jeux (stable et utilisable tous temps).
- ✓ Réaménagement du jardin coté petite section.
- ✓ Changement des éclairages du couloir vers le restaurant (exit les halogènes énergivores...) et réfection électrique.
- ✓ Reprise des peintures des plafonds.
- ✓ ...et enfin l'étanchéité de la toiture qui ne sera certes qu'une réparation et en aucun cas une rénovation totale de la toiture... que les classes soient au moins « au sec ».
- ✓ Rénovation de classe suivant urgence (plan sur 2 ans).



**Aujourd'hui, nous nous engageons vers plusieurs projets à mener de front... par obligation.**

**Rénover partiellement les écoles du bourg en attendant notre projet d'école.**

**Engager le projet de cette future école du bourg mais également l'extension de celle de Lorient qui après 5 ans d'existence est déjà trop petite.**

Sous l'autorité de Monsieur le Maire, Madame Sandrine Barrois (DGS), de M<sup>me</sup> Aurélie Gaignard (adjointe en charge de l'aménagement, de l'environnement, de l'écologie et du cadre de vie) et moi-même mettrons en place un comité de pilotage et des groupes de travail représentatifs, pour engager les réflexions nécessaires de ces projets... et vous serez tenus informés.



# QUAND NOS JEUNES DEVIENNENT DES SUPER-HEROS !!

Accompagner nos enfants à entrer dans leur vie d'adulte en étant acteur de leur engagement demeure aussi une mission que nous avons à cœur de mener.

Ainsi, en concertation avec les équipes enseignantes, la municipalité envisage de nouvelles élections du **Conseil Municipal des Jeunes**.

**N'oublions pas également les plus grands : les adolescents de Sadirac.**

Afin de permettre l'implication des jeunes de collèges et lycées, nous souhaitons favoriser la création d'une **Assemblée Communale Participative des Ados** sur le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.



Chères, Chers Ados, vous souhaitez prendre part à la vie de votre commune, proposer vos idées de projets et devenir un super-héros pour votre commune ?



### POUR S'INSCRIRE

Par mail : [communication@sadirac.fr](mailto:communication@sadirac.fr)  
Ou scanner le QR code ci-contre

Inscrivez-vous vite et participez au tirage au sort de l'équipe des super-héros qui se tiendra courant du mois de mars.

Dates d'appel à candidature : du 15 janvier au 6 mars 2021



## Et si nous aidions nos jeunes à découvrir nos métiers, faciliter et soutenir leurs projets professionnels... Comment ?

Je fais quoi l'année prochaine ?  
Je choisis quoi comme option pour mon bac ?  
Que vais-je faire après mon bac ?...

Qui, de près ou de loin, n'a jamais entendu ces interrogations ?

Vous souhaitez vous inscrire dans la mise en place de cette initiative et livrer vos expériences, partager vos quotidiens professionnels aux adolescents et jeunes adultes de notre commune, contactez-nous : [communication@sadirac.fr](mailto:communication@sadirac.fr) ou via QR code ci-dessous :

Ainsi, il nous semble primordial de soutenir le rôle de tout parent dans cette quête de leurs enfants de mieux se connaître, d'apprendre à faire des choix, d'appréhender les formations, les métiers et le monde professionnel.

Par conséquent, nous proposons d'organiser sur le mois de mars une "Rencontre Métiers" : moment que nous souhaitons convivial, chaleureux et intergénérationnel où chacun pourrait venir partager son parcours professionnel, parler de son métier.




Dates d'inscription : du 15 janvier au 15 février 2021



# Portraits de commerçants

« Portraits de commerçants » c'est nouveau !  
Vous souhaitez faire connaître votre activité ?  
Vous venez de créer ou reprendre un commerce ?

 Signalez-vous auprès de Maryse CHIRON-CHARRIER, Adjointe au développement économique : [ma.chiron-charrier@sadirac.fr](mailto:ma.chiron-charrier@sadirac.fr)

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale du journal de *Sadirac L'essentiel*.



## TABAC-PRESSE-PMU-EPICERIE

Bruno et son épouse Agnès ont acheté ce tabac en novembre 2000. À la suite d'un accident de la vie en 2006, Agnès a passé le flambeau à Stéphanie la fille de Bruno. Ce commerce n'est pas qu'un simple « TABAC-PMU », c'est un pôle de vie convivial où les lève-tôt peuvent partager un café, les rentre-tard peuvent acheter de l'épicerie ou une baguette de pain. C'est un lieu où toutes les générations se croisent.

53, route départementale 671  
SADIRAC LORIENT

## « L'ART ÉPHÉMÈRE COMESTIBLE »

rencontre avec Kaitlin FOUCHE

Installée depuis 2 ans sur la commune, cette artisane pâtissière, propose des gâteaux personnalisés d'une grande qualité gustative.

Kaitlin était restauratrice de tableaux, elle a décidé de se reconvertir et a passé un CAP de pâtissière, ce qui lui permet aujourd'hui de faire de l'art autrement.

Kaitlin Fouché  
06 47 31 22 65  
[www.thepaintedcake.fr](http://www.thepaintedcake.fr)

## UNE COMMERÇANTE SE BAT POUR SAUVER SON SALON.

### TENDANCE ESTHETIC

Un institut de beauté avec un esprit BIO. Vous y trouverez un espace dédié à des découvertes sur le monde.

Estelle innove toujours pour vous permettre de vous déconnecter.

5, route de créon  
à côté de l'église  
05 56 06 01 22  
06 85 41 89 38  
facebook : Tendence Esthetic  
[www.tendance-esthetic.net](http://www.tendance-esthetic.net)

## SCHNOCK PIZZA

Laëtitia et José sont installés dans notre commune depuis le 18 janvier 2020.

C'est un coup de cœur pour notre centre bourg qui les a fait acheter cette PIZZERIA, située entre deux commerces, la Nouvelle Quincaillerie et Caroline Coiffure.

C'est le désir de construire un projet commun et de générer du lien social qui ont poussé notre couple dans cette aventure.

Chez les « SCHNOCKS » tout est fait maison. La pâte, faite à base de farines italiennes, est façonnée et étalée à la main. Elle mature 72 heures ce qui la rend plus goûteuse et digeste. La pizza phare est « La Sadiracaise ».

• SCHNOCK PIZZA  
• 10 pizzas achetées la 11<sup>ème</sup> offerte  
• Ouvert le soir 6/7, fermé le lundi et jours fériés  
• 3B, route de Saint-Caprais  
• 05 57 83 39 60

## QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

La mairie souhaite mieux appréhender les besoins collectifs des commerçants, artisans et entreprises de la commune pour favoriser le développement économique local.

Pour ce faire, un questionnaire va vous être envoyé courant janvier.

Nous vous invitons à y participer en consacrant quelques minutes à cette rapide enquête.

Grâce à vos retours, nous pourrions également créer une base de données actualisée afin d'élaborer un annuaire papier et numérique, outil essentiel pour la mise en réseau des acteurs économiques du territoire.

## BON À SAVOIR

### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

L'agence D2C Créon, mandatée par le Département, a été créée pour aider les dirigeants des TPE et PME du territoire dans leur quotidien en les accompagnant gratuitement dans la résolution de leurs problématiques en ressources humaines.

- ⇒ Vous avez besoin d'un regard neuf pour vous aider à améliorer votre organisation et optimiser votre performance économique.
- ⇒ Vous rencontrez des difficultés à recruter, vous manquez de temps ou ne savez pas comment faire.
- ⇒ Vous souhaitez participer à des rencontres inter-entreprises pour vous enrichir de connaissances pratiques et tisser des liens.
- ⇒ Vous avez besoin d'informations et vous ne savez pas auprès de qui vous adresser.

### VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

- ⇒ Vous êtes disponible et à la recherche d'un emploi durable.
- ⇒ Vous souhaitez rencontrer des chefs d'entreprise qui recrutent sur le territoire.

Fanny, Jessica et Sandrine, de l'agence D2C Créon, se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer.



**Secteur géographique d'intervention :**  
communes situées entre Beychac / Sauverterre de Guyenne / Rions / Latresne.

**Contact :**  
Sandrine BERNADOU  
Déléguée territoriale  
06 37 88 94 42  
[sandrinebernadou@transferiod.eu](mailto:sandrinebernadou@transferiod.eu)  
D2C CREON  
8 rue Galilée - 33670 CREON

## BIENTÔT à Sadirac



### MYCILSUP

Une professionnelle pour des extensions cil à cil ou un réhaussement des cils avec ou sans teinture.

07 86 53 26 02  
[mycilsup@orange.fr](mailto:mycilsup@orange.fr)  
facebook/instagram : mycilsup



## AMANDINE DE SEPTENVILLE

Je suis psychologue depuis 15 ans et thérapeute en TCC\*. J'accompagne les enfants, les adolescents et les adultes. Je définirais mon approche de proactive. J'aide les personnes à prendre leur vie en main et à répondre à une question essentielle : Comment faire pour que les choses évoluent favorablement pour moi ?

Une séance avec un psychologue est une opportunité pour penser à soi, pour agir pour soi, dans l'intérêt de soi et souvent de celui de nos proches. La séance ne se passe pas forcément dans un cabinet en face à face. C'est à moi de faire preuve d'une grande agilité et de m'adapter à chaque personne.

07 86 67 92 42  
[ads.psychologue@gmail.com](mailto:ads.psychologue@gmail.com)  
\*Thérapies comportementales et cognitives



# J'peux pas, c'est jour de Marché ...



## Ou L'histoire de votre Marché de la Halle !!

Vendredi à Sadirac, c'est jour de marché sous la Halle et nul n'a oublié ce fameux vendredi 11 décembre où nos têtes blondes (petites et grandes) se sont vues offrir un goûter par la Mairie.



Ce jour-là, notre Marché de la Halle n'avait pas son pareil dans toute la Gironde... même la neige s'était invitée pour l'occasion. (Lire l'article en page 26 du journal)  
D'ailleurs, toute l'équipe des élus souhaite vivement remercier tous les agents municipaux qui ont participé à la jolie réussite de ce moment hors du temps et plus particulièrement M<sup>me</sup> Bélanda Laversin et M<sup>me</sup> Eléonore Despres-Reiller qui ont participé à l'organisation de cette animation.

### MAIS PETIT BÉMOL... CE MARCHÉ DE LA HALLE RESTE SOUS PERFUSION



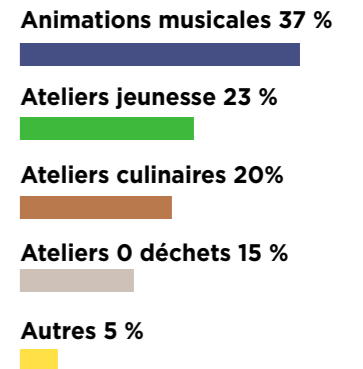
Notre marché existe depuis décembre 2019 sous une forme plutôt très sympa : moment convivial avec manges-debout et possibilité d'un afterwork. Mais à peine quelques mois plus tard, un mauvais virus a trouvé l'idée aussi plutôt chouette, et a participé à sa manière à le fragiliser (aucune alternative de drive possible sur le marché par exemple).

Les commerçants en ont été impactés et les habitants ont oublié ce moment convivial, chaleureux de partages et de sourires. Puis quand le moment de la reprise fût venu avec une nouvelle équipe à son développement, bien mal aisée fût la tâche de le remettre en place. Moins de commerçants,

des contraintes légales ne permettant pas de remettre les espaces de dégustation si importants pour créer ces moments de convivialité. Pour autant, la volonté de la municipalité reste de pérenniser et développer le Marché de la Halle. Qu'à cela ne tienne, toute l'équipe se mobilise et se fait accompagner par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour redoubler d'idées et faire de ce Marché "La Place où il faut être" !

Les commerçants ont été sollicités et une enquête a été proposée aux Sadiracais(es) afin de croiser les besoins, envies, souhaits et volontés de chacun.

74% des usagers du marché plébiscitent la mise en place d'animation



### REGARDS CROISÉS

- ↳ Les commerçants déplorent le manque de visiteurs sur le marché, un manque de communication, une difficulté financière due à un manque de fréquentation.
- ↳ Quant aux habitants, l'esprit convivial avec les manges debout et les dégustations semblent bien manquer.

Mais plusieurs autres points semblent également vous interpeller : des prix trop élevés, le manque d'une offre plus diversifiée et une envie certaine de voir des animations musicales et autres venir poindre leur nez sous la Halle tous les vendredis.

#### L'OFFRE PRODUIT, PRINCIPAL LEVIER POUR FIDELISER A NOUVEAU LES USAGERS DE LA PREMIERE HEURE



#### LE PRIX, PRINCIPALE CAUSE DE LA « NON » FRÉQUENTATION DU MARCHÉ



#### LA SUPPRESSION DE L'ESPACE DÉGUSTATION EST LA PRINCIPALE RAISON DE L'ARRÊT DE FRÉQUENTATION DU MARCHÉ



### VOICI CE QUE NOUS METTONS EN PLACE POUR REPOUDRE AU MIEUX ET SELON LES CONTRAINTES ACTUELLES :

- ↳ Afin de soutenir l'aspect financier des commerçants, les élus ont voté en conseil municipal du 9 décembre dernier une baisse significative des tarifs d'emplacement (la gratuité étant illégale).
- ↳ Une commission paritaire en date du 4 décembre 2020 a également permis aux commerçants de co-construire avec la municipalité le Marché de la Halle de 2021 (notamment avec la réflexion autour du nouveau règlement intérieur permettant d'élargir l'offre de produits alimentaires et non alimentaires).
- ↳ Toute l'équipe d'agents municipaux, d'élus et de commerçants vous ont proposé en décembre un moment pas tout à fait comme les autres sur votre marché : moment où la magie de Noël a opéré à Sadirac, et il faisait bon percevoir joie, partage et union.
- ↳ Dans une perspective de visibilité et pour assurer l'organisation du marché, M<sup>me</sup> Bélanda Laversin et M<sup>me</sup> Eléonore Despres-Reiller redoublent d'efforts toutes les semaines pour faire vivre le marché.
- ↳ Une réflexion est menée pour élargir l'offre sur le marché.
- ↳ Le souhait est également de travailler en lien avec les associations et autres acteurs pour créer des animations ludiques, musicales, de prévention et de sensibilisation autour de thématiques comme l'environnement, la santé, la protection de la Nature,...
- ↳ Un travail a été fait depuis le mois de juin pour pouvoir proposer dès que cela sera possible un système de navette. Celle-ci permettra à des personnes à mobilité réduite, handicapées ou autre à pouvoir profiter du Marché de la Halle.

Si vous souhaitez soutenir votre marché de la Halle ou avez une idée pour nous accompagner à le pérenniser, n'hésitez à nous faire vos propositions (05 56 30 62 29 ou [communication@sadirac.fr](mailto:communication@sadirac.fr)).

Retrouvez l'ensemble des résultats du questionnaire Marché de la Halle dans ce journal, sur le site & le facebook de la Mairie, ou sur demande auprès de la Mairie.



La réussite du marché ne peut se faire qu'avec vous...



# Des travaux prioritaires et entretiens de la voie publique

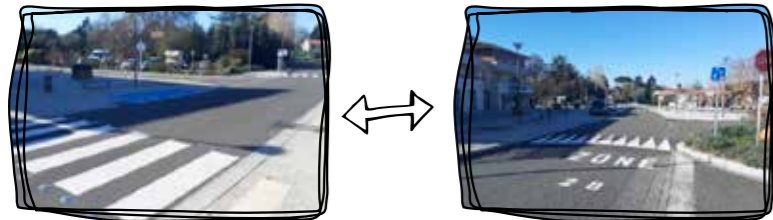
Des premiers chantiers ont été menés par la nouvelle équipe municipale pour la réfection et le maintien de la voirie sur des zones qui ont été jugées prioritaires pour la sécurité de tous.

## SIGNALISATION ROUTIÈRE

À la suite de la réfection de la couche de roulement de la route départementale 671 (Lorient) par le conseil départemental, nous avons fait réaliser les passages piétons manquants ainsi que la place handicapée devant le bureau de tabac.



À l'école Théodore Monod, nous avons demandé à faire réaliser une bande stop à l'angle de la rue des écoles et chemin de Farizeau. Nous avons également demandé la création des passages piétons entre les clous de voirie que nous trouvions peu visibles par les automobilistes route de Lignan, de même que la place handicapée devant la boulangerie. Nous avons également fait remarquer les bandes « cédez le passage » au niveau du rond-point de l'église.



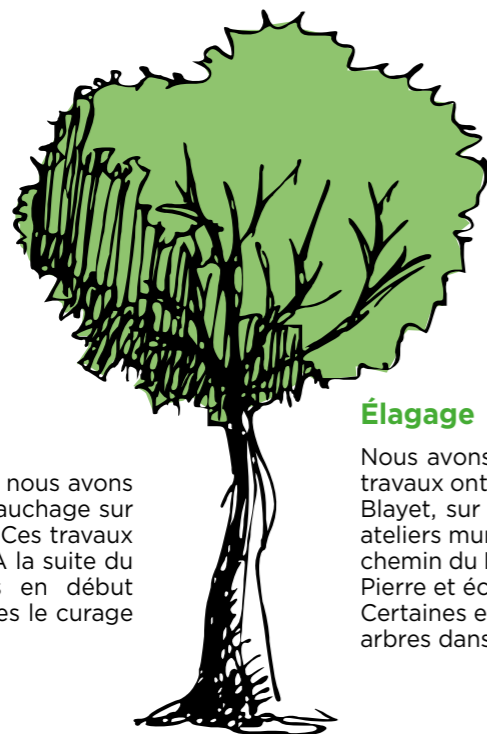
Pour finir, nous avons fait installer un panneau limitation 30 km/h à l'entrée de la zone artisanale de Bel Air.



## ENTRETIENS VOIE PUBLIQUE

### Fauchage

Courant mois de novembre, nous avons fait réaliser les travaux de fauchage sur l'ensemble de la commune. Ces travaux sont réalisés 2 fois par an. A la suite du fauchage, nous prévoyons en début d'année dans certaines zones le curage de fossés.



### Élagage

Nous avons procédé à l'élagage de plusieurs arbres. Ces travaux ont été réalisés chemin de Darrigaut et chemin de Blayet, sur la RD 115E8, route de Créon, au parking des ateliers municipaux, route de Lignan, chemin de Brogeon, chemin du Moulin, chemin de l'Église, Lotissement Grand-Pierre et école du Bourg. Certaines entreprises «élagueurs-grimpeurs» ont taillé les arbres dans le respect du végétal.



## FOSSÉ LA CROIX BLANCHE

Nous avons fait réaliser une modification du fossé. La maison jouxtant le fossé subissait lors de fortes pluies des infiltrations d'eau. Nous avons donc été dans l'obligation de résoudre ce problème.



# Diagnostic du système d'assainissement

La commune de Sadirac a lancé en mai 2019 une consultation pour la réalisation du diagnostic du système d'assainissement des eaux usées conformément aux exigences de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 et imposé par l'arrêté préfectoral avant le 31 décembre 2020. Pour cette consultation la mairie est accompagnée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, G4 Ingénierie et l'étude est réalisée par la société Altéréo.

Le but de cette étude est de connaître au mieux :

- Les plans des réseaux en termes de positionnement des ouvrages et complétude des données patrimoniales.
- Le fonctionnement actuel des réseaux de la commune.
- Leurs faiblesses persistantes (taux de collecte des abonnés raccordés, sensibilité aux eaux parasites, capacité des infrastructures face aux besoins de pointe, problématique H2S, rejets directs...).
- Les besoins éventuels d'aménagement ou de travaux de réhabilitation notamment pour réduire les entrées d'eaux claires et tout risque de pollution du milieu naturel lié à des rejets des réseaux d'assainissement, que ce soit par temps sec ou temps de pluie.
- La capacité de la commune à accueillir de nouvelles habitations vis-à-vis de la performance et du dimensionnement de ces ouvrages d'assainissement.

La finalité sera de doter la commune d'outils de gestion patrimoniale du système d'assainissement, qui permettront d'anticiper les investissements pour les 10/15 prochaines années au travers d'un plan pluriannuel de travaux et d'actions, et ainsi l'aider dans sa gestion du service d'assainissement.

## DÉLÉGATAIRE RÉSEAU EAUX USÉES LA SAUR

Depuis quelques années, la société SAUR a repris l'entretien du réseau d'eaux usées de la commune. Lorsque la SAUR a repris la station d'épuration et l'ensemble du réseau, elle a entrepris de gros investissements qui n'avaient pas été faits par l'ancien délégataire SUEZ. La SAUR a remis en bon état de fonctionnement les diverses pompes du réseau sous-vide de Lorient. De ce fait, ce système fonctionne convenablement. Par ailleurs, la société SAUR a aussi remis en bon état de marche la station d'épuration avec de gros investissements sur certains appareils coûteux avec la participation de la mairie soit en pourcentage soit en totalité du coût de ces derniers.



## « INFOS USAGERS »

Lors d'interventions sur le réseau d'assainissement, la société SAUR nous a fait remarquer qu'elle évacuait, des regards de visite, de multiples déchets qui ne devraient pas se trouver là. Le réseau d'eaux usées n'est pas un tout à l'égout ! Ne polluons pas, merci à chacun pour sa vigilance !

Nous tenons à remercier Madame Carole BARRET du service urbanisme pour son aide concernant l'assainissement. C'est un domaine compliqué et très technique. Nous associons à chaque réunion Madame BARRET avec la SAUR ou avec G4 Ingénierie et ALTÉREO.

## LA COMMISSION D'URBANISME

La première commission d'urbanisme s'est réunie le 17 décembre 2020. Composée du Maire et de certains élus (Claude CAMOU, Patrick LE BARS, Benoît LAMARQUE, Aurélie GAIGNARD, Christophe COLET, Nicolas REY, Claire RIGLET, Elodie DUBEDAT), celle-ci se réunira toute les 3-4 semaines. Cette nouvelle commission a comme objectif d'émettre un avis collégial sur les dossiers, dont certains compliqués des administrés.



**Que diriez-vous si avec nos mégots nous pouvions aider à protéger l'environnement, développer l'économie locale et solidaire et encourager la cohésion sociale ?**

**Saviez-vous qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ?**

A lui-seul, il contient une centaine de substances nocives voire cancérigènes, qui contaminent à la fois, **l'eau, l'air et les sols**. En plus des dégâts générés en matière de déforestation, émissions de CO2 et acidification des sols, les mégots de cigarettes sont la principale source de pollution des océans.

**QUELQUES CHIFFRES TRÈS PARLANTS :**

- ⇒ Les cigarettes mettent en moyenne **12 ans pour se dégrader totalement** : les filtres se dégradent entre 1 et 2 ans, mais l'un de ses composants, l'acétate de cellulose, met quant à lui près de **10 ans pour se biodégrader**.
- ⇒ Selon La Butt Pollution Projet, sur les 5200 milliards de cigarettes produites chaque année dans le monde dont la plupart sont dotées de filtres, **66 % finissent dans la nature**.
- ⇒ Sachant qu'un **seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau**, les répercussions des déchets de mégots à l'échelle mondiale sur les ressources en eau sont catastrophiques.
- ⇒ Les mégots de cigarettes représentent **40 % des déchets récupérés** dans les villes et sur les plages lors des campagnes internationales de nettoyage. C'est le déchet le plus répandu ramassé sur les plages du monde.
- ⇒ En France, **chaque année, 30 à 40 millions de mégots** sont jetés **par terre**, dont **40 % échouent dans la nature**.

(source : Centre d'Information sur l'eau : <https://www.cieau.com/connaitre-leau/la-pollution-de-leau/impact-megots-cigarette-ressources-eau/>)

**La commune de Sadirac souhaite vivement s'impliquer dans la démarche "Zéro Mégot" par la mise en place d'un partenariat avec l'entreprise locale EcoMégot.**

Ainsi dès le début d'année, une première phase du projet sera mise en place avec l'installation de 5 cendriers qui seront répartis sur l'ensemble de la commune à Lorient, le Bourg, devant les écoles et devant la mairie.

Selon les retours et le décompte tous les mois de la collecte, nous travaillerons sur la 2<sup>ème</sup> phase du projet.

**Cette collaboration avec EcoMégot va permettre la collecte mais également le traitement, la valorisation et le recyclage des mégots.**



**Ensemble, nous pouvons être acteurs de la protection de la Nature !**



**Portraits de bénévoles**

**Rencontre avec Valérie GUIPOUY, présidente adjointe de l'association USS Danse.**



Acteurs indispensables au fonctionnement et au développement de la vie associative, les bénévoles consacrent une partie de leur temps en s'investissant pour et avec les autres. Pour cette deuxième édition, nous avons rencontré Valérie Guipouy, sadiracaise depuis 2013 et bénévole au sein de la section danse de l'Union sportive sadiracaise depuis 2017.

*Je suis arrivée dans l'association USS Danse sur la saison 2017-2018, année où ma fille s'est inscrite aux cours de danse. Dans un premier temps j'ai assuré le poste de trésorière et, après une pause d'un an, j'ai accepté le poste de présidente adjointe. J'ai déjà été bénévole par le passé et je souhaitais renouveler cette expérience dans la vie associative.*

*(qui a lieu mi-juin), une aide logistique sur les représentations, l'accompagnement des enfants sur une sortie, l'impression de supports de communication...*

*A ce jour nous comptons 55 adhérents dans l'association. Notre professeur de danse, Sophie Archambault, qui intervient notamment dans certaines classes au sein des Temps d'Activités Périscolaires, dispense différents cours qui s'adressent à un large public : **Éveil (à partir de 4 ans) / Initiation / Classique / Modern'jazz / Hip-Hop (enfant et ado)**, et un cours Adulte. Aussi, selon l'évolution des conditions sanitaires, nous étudions la possibilité de relancer des cours de danses de salons l'année prochaine avec un nouveau professeur.*

*Nous portons une réelle volonté de pérenniser le cours de danse adulte Modern'jazz / contemporain, et nous invitons chaque personne qui serait intéressée à venir l'essayer et à dépasser les appréhensions sur la pratique de la danse qui n'est pas destinée uniquement aux personnes expérimentées. Sophie s'adapte aux niveaux des participants, et nous souhaiterions le relancer en septembre prochain. Moi-même j'ai essayé par hasard ce cours l'an dernier dans le cadre d'une action menée pour Octobre Rose, et j'ai tout de suite accroché. C'est un moment de détente où l'on prend soin de son corps en exerçant différents échauffements et étirements puis en mettant en pratique des mouvements travaillés en chorégraphie.*

*Aujourd'hui 5 membres siègent au bureau de l'association, et nous recherchons une personne supplémentaire pour le poste de trésorier adjoint. Tout en restant polyvalentes, nous disposons chacune de qualités et compétences particulières qui peuvent être mises à contribution pour assurer le fonctionnement de l'association. Le bureau est très dynamique, nous échangeons beaucoup d'idées entre nous pour faire vivre l'association.*

*Nous avons également besoin de mobiliser plus de bénévoles qui puissent être actifs dans l'association, et notamment pour participer aux assemblées générales. Le manque de bénévoles est une grande problématique pour de nombreuses associations. Le bénévolat est indispensable pour assurer les activités associatives, c'est une aventure humaine et collective qui profite à nos enfants et nos jeunes. Au sein de la section danse, les bénévoles actifs participent en fonction de leur disponibilité à différentes activités : la couture pour les costumes du gala de fin d'année*

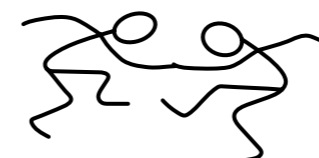
**Nous invitons chaque personne intéressée à venir essayer le cours de danse Adulte et à dépasser les appréhensions sur la pratique de la danse qui n'est pas destinée uniquement aux personnes expérimentées.**

*Mise en place il y a 2 ans, nous avons réussi à pérenniser un cours Hip-Hop pour les enfants (CE2-CM1), et nous avons créé un 2<sup>ème</sup> cours pour les adolescents (CM2-collège) afin de créer une continuité entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré et de maintenir une cohésion entre les jeunes de ce groupe.*

*A côté des cours dispensés par l'association, nous proposons chaque année un spectacle aux enfants (financé en partie par l'association). Cette sortie permet aux enfants de se positionner en tant que spectateurs, de se préparer à être acteurs d'un spectacle lors du Gala, qui est un moment important, de fierté pour les enfants et les jeunes et l'aboutissement d'une année de travail. Nous organisons également des cours « porte-ouvertes » à la salle Cabralès avec une galette des rois offerte. Le principe est de faire découvrir aux parents l'activité de leurs enfants et de partager un moment de convivialité. Cela permet aussi de découvrir l'ensemble des cours proposés par l'USS danse.*

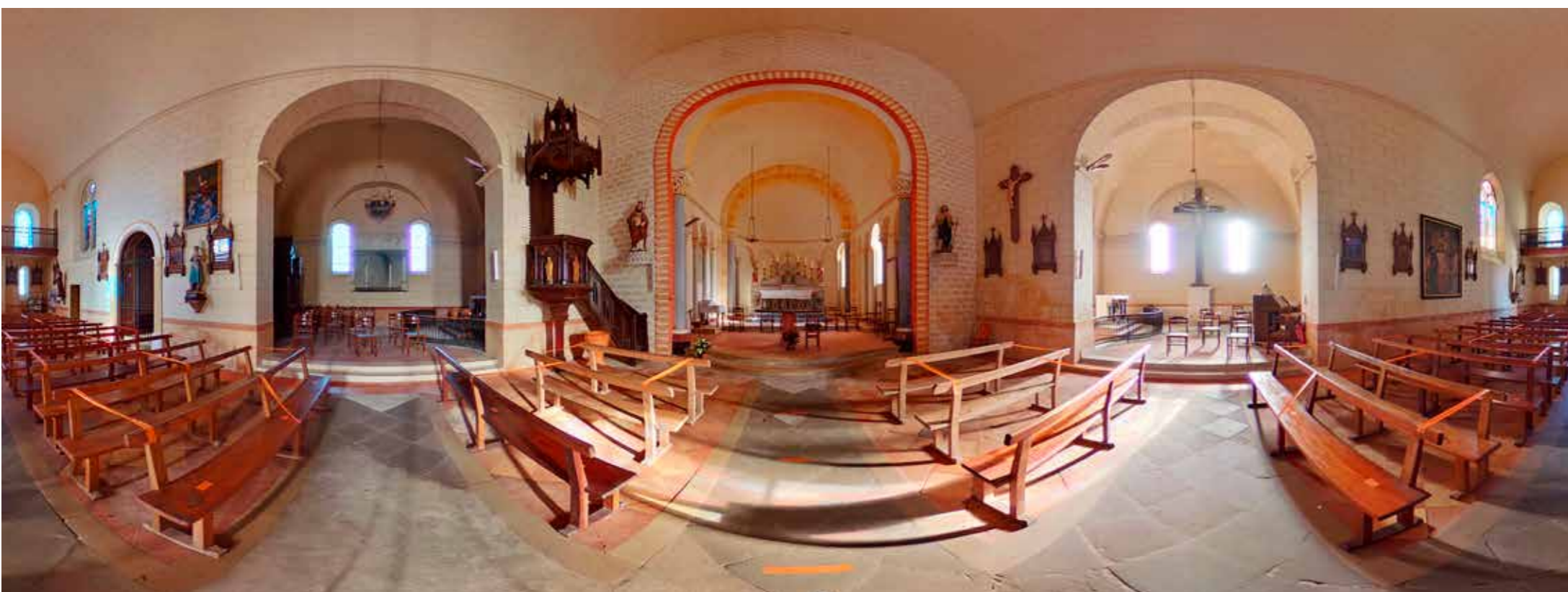


**Vous souhaitez adhérer ou devenir bénévole de l'association, plus d'informations :**  
06 16 37 37 87 - danseurs.sadirac@gmail.com





Vivez l'expérience des visites virtuelles 360°  
**Explorez la Maison de la Poterie et l'Eglise Saint-Martin**  
**comme vous ne les avez jamais vues...**



La municipalité a fait appel à la société EFFICIENCE 360° pour disposer d'une technologie innovante de visites virtuelles immersives permettant de découvrir via le web les collections de la Maison de la Poterie et l'église de Sadirac du sol au plafond. A son rythme chaque visiteur peut découvrir de plus près les œuvres exposées et accéder à des espaces de l'église fermés au public.

www.efficiency360.com

👉 **POUR VISITER LA MAISON DE LA POTERIE**



Via le lien suivant : <https://envisite.net/vtour/fr/mc75vb/frame>  
 Ou scanner le QR code ci-contre

👉 **POUR VISITER L'EGLISE DE SADIRAC**



Via le lien suivant : <https://envisite.net/vtour/fr/o4ari5/frame>  
 Ou scanner le QR code ci-contre



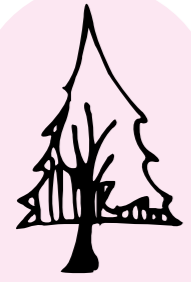
Les liens d'accès aux visites virtuelles sont également disponibles :  
**www.mairie-sadirac.fr**

📖 Ce projet porté par Florence FOURNIER, Adjointe à l'Animation, Culture, Patrimoine et Comité des Fêtes, offre la possibilité d'ouvrir les murs de ces lieux de culture et de patrimoine au plus grand nombre, d'en valoriser la richesse et de favoriser leur accès. 📖

# Le vendredi 11 décembre Des animations pour un marché de la Halle spécial Fêtes



Cette année en décembre et malgré le deuxième confinement la municipalité a souhaité offrir aux habitants un moment de partage et de joie. Nous avons adapté notre évènement au contexte sanitaire, afin de proposer **aux familles** un Marché de la Halle qui, pour cette occasion spéciale, a revêtu ses habits de Fêtes. Sous les plus beaux airs de musiques de Noël, des illuminations scintillaient au pied d'un sapin qui trônait à 7 mètres, devant la Halle. De 16h à 18h, un goûter offert par la Mairie a permis de régaler nos enfants et nos jeunes qui n'ont pas été oubliés. Ils ont pu bénéficier d'une crêpe, d'un chichi ou d'une barbe à papa gratuite. La neige est tombée par flocons, sous les éclats de rire des enfants. Un moment de magie, de bonheur partagé dans les regards des Sadiracais de tous âges.



Nous tenions à remercier Monsieur et Madame SALAUN ainsi que Monsieur CARRE, habitants de la commune, qui ont gracieusement offert à la Mairie les sapins installés au marché de la Halle et sur la route de Lorient.



## LA MAGIE DE NOËL... OU COMME UNE HISTOIRE DE SAPIN MÉCONTENT !!

Début décembre plusieurs sapins sont venus égayer les rues de Sadirac notamment devant les commerces et les écoles. Initiative plutôt remerciée par les commerçants et également très appréciée mais pas par tous les sapins...  
Ainsi, quelle n'a pas été notre surprise de voir que le sapin devant la boulangerie du Bourg avait pris ses jambes à son cou pour sans doute retourner dans sa forêt...



## Les lieux culturels de la ville vous accueillent

**Bibliothèque municipale**  
Mardi et vendredi de 16h à 18h30  
Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30  
Samedi de 9h30 à 12h30  
Place de l'église • 33670 Sadirac  
05 56 30 61 17  
www.mairie-sadirac.fr

**Maison de la Poterie**  
Du mardi au samedi  
de 14h à 18h  
Place Fouragnan • 33670 Sadirac  
05 56 30 60 03  
www.maisonpoteriesadirac.fr

# Instagram et YouTube # c'est fait !

Retrouvez la Mairie de Sadirac sur de nouveaux supports numériques

Nous avons pour objectif de rendre tout notre numérique accessible aux associations, aux artisans et commerçants de la commune. Vous pouvez adresser vos demandes de communication à Eléonore Despres-Reiller à l'adresse suivante :

communication@sadirac.fr



**ABONNEZ-VOUS**  
au compte Instagram et à la chaîne YouTube  
« Mairie de Sadirac »



## En bref Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville



Retrouvez l'actualité de votre commune régulièrement sur le journal Sud-Ouest.



Mairie de Sadirac



## LA PAROLE AU GROUPE «PARTAGEONS DEMAIN»

Sadiracaises et Sadiracais. Après une année 2020 socialement et professionnellement éprouvante, nous souhaitons sincèrement que l'année 2021 vous fasse oublier les épreuves passées.

Nous voulions vous faire savoir que l'écriture de cette page est réalisée et validée par l'ensemble de l'équipe « Partageons demain ».

### LE SCOLAIRE :

- Le matin du 20 Novembre, l'équipe majoritaire communique via la page Facebook de la mairie qu'une personne sous l'emprise de stupéfiants avait passé la nuit dans les toilettes de l'école Marie Curie du bourg. Celui-ci aurait été découvert par le personnel dès son arrivée à 7 heures. En réalité, ce sont les enfants qui l'ont trouvé à 10h30 pendant la récréation. **Ce communiqué municipal est un mensonge et en totale contradiction avec les nombreux témoignages des enfants.**
- L'école Théodore Monod, vit depuis le 2 septembre une situation « anormale, regrettable et préjudiciable » pour les enfants et le personnel de cette école. Celle-ci se retrouve sans directrice périscolaire, alors que la municipalité était au courant de la vacance du poste depuis la fin juin. Une arrivée théorique serait prévue... début 2021 ?
- Vous trouverez sur notre page Facebook « **Sadirac Info** » ou sur simple demande à notre adresse email, une analyse du questionnaire des écoles qui a été adressé aux parents d'élèves. Il a été noté que ce questionnaire n'est que consultatif. C'est pour cela que nous nous interrogeons sur le niveau de prise en compte des réponses des parents. A SUIVRE ...

### ASSOCIATION SOLIDARITÉ SADIRACAISE :

Le 23 Novembre le maire et son adjointe au social, ont invité la présidente sortante à une assemblée générale dont **ni la date, ni le lieu, ni l'ordre du jour, ont été communiqué aux membres de l'association** et encore moins au public (ce qui est obligatoire). Le maire a donné cette date uniquement aux quelques personnes qu'il avait choisies. De ce fait, les statuts de l'association ont été bafoués par la majorité municipale. C'est le maire qui a dirigé cette « assemblée générale ». A croire que l'association n'est pas indépendante de la mairie, en tout cas, dans la constitution de son nouveau bureau et la méthode ; preuve en est faite. A SUIVRE...

### MARCHÉ DE LA HALLE :

Que va devenir notre marché ?! Les sadiracais ne veulent pas d'une ville dortoir. Ils sont nombreux à souhaiter un cœur de village convivial. Ce marché, que nous avons mis en place, avait su créer ce dynamisme. Malheureusement, il va s'éteindre si nous ne réagissons pas. Le 1er confinement a eu, certes, un effet désastreux, mais maintenant, qu'a prévu la municipalité ? R I E N... Pourquoi « la commission *développement économique activités commerciales agricoles viticoles et artisanales* » n'a toujours rien fait et pourquoi elle ne s'est toujours pas réunie depuis sa mise en place le 19/06/2020 ?

### NOS PROJETS :

- Résidence intergénérationnelle : Notre projet pourtant approuvé par une consultation citoyenne a été balayé et annulé par le maire et son équipe.
- Réhabilitation du presbytère et création d'une supérette : ce projet social de Gironde habitat bien avancée, a lui aussi été balayé et annulé par le maire et son équipe, malgré le fait, qu'une telle annulation va engendrer des frais de résiliation de contrat important pour les sadiracais.

### FAITES CE QUE JE DIS MAIS NE FAITES PAS CE QUE JE FAIS :

« Faites travailler vos commerçants locaux ! » : Bon exemple, depuis 6 ans le magazine municipal était totalement réalisé par une entreprise sadiracaise et voilà que le premier numéro du magazine municipal est conçu par une Entreprise landaise. Bravo ! Bel exemple de solidarité communale...

### CONCLUSION :

Où est la démocratie participative dans les décisions municipales ? Le seul but depuis le début de cette nouvelle mandature ne serait-il pas de détruire ou de démonter les réalisations et les projets de notre équipe ? Les finances communales ne vont-elles pas en pâtir ?

L'équipe de « Partageons Demain » reste toujours vigilante aux actions de la mairie et à votre écoute.

**Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées.**

**Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires vos critiques soit par le biais de notre adresse email, téléphone ou notre page Facebook.**

**ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.**

[sadiracinfo@gmail.com](mailto:sadiracinfo@gmail.com) **Sadirac Info** **06 72 11 96 79**

## Le saviez-vous ? Journée Défense Citoyenneté

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat,...).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile.

➔ Ou se rendre sur **MaJDC.fr**



## Le saviez-vous ? Election

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

**Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.**

Nous vous invitons à prendre connaissance de votre situation en vous rendant sur Service-Public.fr.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.



## Informations mairie :

**Mairie de Sadirac**  
25, Route de Créon  
33670 SADIRAC

E-mail : [infomairie@sadirac.fr](mailto:infomairie@sadirac.fr)  
Tél. 05 56 30 62 29  
Astreinte 06 14 39 24 83

**Horaires d'ouvertures :**  
Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Fermeture le Jeudi matin  
Samedi de 9h à 12h (permanence)



[www.mairie-sadirac.fr](http://www.mairie-sadirac.fr)



Marie de Sadirac



Patrick GOMEZ, Maire de Sadirac,  
l'ensemble du Conseil Municipal  
et du personnel de la commune  
vous adressent leurs meilleurs voeux.

# Bonne année 2021

SADIRAC

Retrouvez le  
discours  
des voeux du  
Maire dans ce  
journal.